**Assemblée générale ordinaire de l’Association ProLavaux – AVL
Samedi 6 novembre 2021 à 15h. à la Grande Salle d’Epesses**

# Ouverture de l’assemblée générale

Le président Jean-Gabriel Linder ouvre l’assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres de ProLavaux présents. Il remercie la Commune de Bourg-en-Lavaux qui nous reçoit et nous honore de la présence parmi nous de Monsieur Jean-Pierre Haenni, syndic. Le vin d’honneur sera offert par la Commune à l’issue de la manifestation.

Monsieur Jean-Pierre Haenni souhaite la bienvenue à chacun et chacune, se réjouit d’une assemblée générale en présentiel et de pouvoir offrir le vin d’honneur malgré une récolte bien impactée par la météo cette année. Il remercie pour l’engagement de l’Association et souhaite une bonne assemblée aux membres présents.

Le président remercie le syndic pour son accueil au nom de toutes et tous, heureux de se trouver dans cette salle d’Epesses. Il ouvre la partie statutaire de l’assemblée.
Les membres présents se sont inscrits sur une liste de présences à l’entrée.

20 personnes sont présentes.
13 personnes ont demandé à être excusées dont Sylvie Demaurex, notre ancienne présidente, ainsi que les communes de Belmont, Lutry, et Saint-Saphorin, la présidente de LABEL, Mme B. Leprovost et la directrice des Archives cantonales, Mme D. Friedmann.

## Programme de l’AG

1. Partie statutaire administrative selon l’ordre du jour envoyé le 16 octobre 2021
2. Vin d’honneur offert par la Commune de Bourg-en-Lavaux

Le procès-verbal de ce jour, 6 novembre 2021, est tenu par Catherine Panchaud, secrétaire, qui est remerciée pour sa rédaction.

# Partie statutaire

# 1. Adoption de l'ordre du jourUne modification de l’ordre du jour est demandée par le comité - le point suivant est ajouté : *« Collection de cartes postales et demande de crédit ».*

Il devient le point 9 du nouvel ordre du jour et remplace les points mentionnés sous «divers ».

La modification de l’ordre du jour est acceptée.

##

# 2. Election des scrutateurs

Madeline Demaurex accepte cette charge.

# 3. Adoption du procès-verbal de l’assemblée générale 2020

Le procès-verbal de l’AG par correspondance 2020 a été rédigé par Catherine Panchaud ; il a été vu, validé et approuvé par le comité de l’association. Il était mis à disposition pour consultation comme indiqué en note sur la convocation de l’assemblée 2021.

Sa lecture n’est pas demandée, il est accepté avec remerciements à sa rédactrice.

# 4. Rapport du président (résumé)

Dans le strict respect des mesures sanitaires le comité a pu tenir 6 séances ordinaires en 2020.
Le président rend hommage aux membres de son comité pour avoir résisté durant cette période et, malgré les restrictions, réussi à proposer des activités.

Il rappelle les différentes dates marquantes de l’année :
Conférence de Bruno Corthésy le 5 février à la salle des Combles, à propos de son ouvrage « Les bâtisseurs de Lavaux ».

10 février mise en route du projet de sauvegarde et valorisation du Fonds Lavaux Monique Jacot, avec l’association LABEL, les acteurs de Bourg-en-Lavaux.

L’assemblée générale 2020, fixée en mai, est déplacée en octobre à cause des restrictions sanitaires, puis annulée à la dernière minute pour les mêmes raisons. Elle aura lieu finalement par correspondance en fin d’année avec une participation record de 115 bulletins de votes rentrés à l’échéance du 20 décembre 2020. Josiane Guillaume-Gentil, Daniel Guillaume-Gentil et Jean-Louis Paley sont élus membres du comité.

Le 19 septembre balade historico-géologique dans le vignoble de Lavaux et le 17 octobre, visite de l’atelier du peintre et verrier Jean Prahin.

Le 28 octobre, une séance a réuni les représentants des comités ProLavaux, LABEL et Lavaux Patrimoine mondial pour la gestion du Fonds Lavaux Monique Jacot. Le 14 décembre, en présence de ces trois associations, ProLavaux a remis à Monique Jacot le Prix Vieux Lavaux en reconnaissance de son œuvre photographique et de la donation du Fonds. Pour la conservation de ce Fonds et sa valorisation, ce même jour, une convention de donation a été signée par les trois associations.

Le 20 novembre Sylvie Demaurex, cheville ouvrière de notre association, a eu la douleur de perdre son mari, André Demaurex fidèle membre et ami, qui des années durant a fait bénéficier l’association de sa culture et de son enthousiasme, notamment, comme coorganisateur des grandes sorties annuelles.
L’assemblée se lève pour une minute de silence en sa mémoire.

**5. Rapport de la trésorière**
La trésorière, Pierrette Jarne propose de présenter d’abord, sans faire de commentaires, la lecture du Bilan et du compte Pertes et profits avant de passer la parole à la commission de vérification des comptes.

**6. Rapport de la commission de vérification des comptes**Aucun des membres de la commission n’étant présent, c’est Jean-Louis Paley qui lit le rapport rédigé par Gundi Cuénoud. Les vérificatrices relèvent l’exactitude et la bonne tenue de la comptabilité.
Bilan actif 69 192,25 fr
Total des Passifs 69 005,10 fr
Bénéfice 187,15 fr

Nouveau capital net au 01.10.2021 : 68 683,70 francs

Elles recommandent à l’assemblée d’approuver les comptes tels que présentés et de donner décharge à la trésorière, au comité et aux vérificatrices des comptes.

Il n’y a pas de questions.
 **7. Approbation des comptes et décharge donnée au comité**Les comptes sont approuvés à l’unanimité, décharge est donnée au comité, à la trésorière et aux vérificatrices. Ces dernières et la trésorière sont vivement remerciées.

**8. Cotisations 2021**Remerciements sont adressés à tous les membres qui payent fidèlement et rapidement leurs cotisations. Il est rappelé que la cotisation 2021 était offerte. Les bulletins de versement pour la cotisation 2022 ont déjà été envoyés, la trésorière demande que l’on ne se presse pas trop pour les payer avant la fin de l’année pour ne pas compliquer les comptes et que dans la mesure du possible on ne fasse pas de versements au guichet de la poste, qui ont un coût pour l’association.

Le comité propose de maintenir les cotisations à leur montant actuel, soit :
- 30 francs pour les membres individuels
- 50 francs pour les couples
- 150 francs pour les communes et associations.

La proposition est acceptée à l’unanimité.

**9. Fonds Lavaux Monique Jacot et collection de cartes postales**Armand Deuvaert rappelle que le Fonds Lavaux Monique Jacot, initialement déposé à Winterthur a été remis par Monique Jacot à l’Association LABEL, les acteurs de Bourg-en-Lavaux, afin que ces paysages de Lavaux soient mis en valeur là où ils ont été photographiés. LABEL s’est tourné vers ProLavaux pour chercher la meilleure manière de gérer et préserver ce Fonds. Finalement une convention a été signée entre Monique Jacot, et ProLavaux, LABEL et Lavaux Patrimoine Mondial. Actuellement les quelque 2000 dias ont été numérisées et sont provisoirement conservées au Musée de l’Elysée.

Daniel Guillaume-Gentil présente le travail que lui et sa femme Josiane ont accompli avec la collection de cartes postales de ProLavaux.

L’article 4 des statuts de l’Association précise les buts de ProLavaux :
« Sauvegarder, faire connaître, valoriser, collectionner tout ce qui a trait au patrimoine de Lavaux…. »
La collection des cartes postales répond pleinement à ces buts et avec le temps, plus de 2600 cartes postales reçues ou achetées, se sont accumulées.
Que faire de ce trésor ? Monique Jacot a dit de sa collection de dias : «Je préfère que ces images vivent, plutôt que d’être stockées dans un endroit en Suisse allemande où personne ne s’y intéresse !» D’où le lancement d’un projet, en plusieurs étapes, de sauvegarde et de mise à disposition du public, de cette magnifique collection.
L’inventaire et le classement des cartes, « travail de fourmis », accompli par Daniel et Josiane Guillaume-Gentil, arrive à la fin. Les cartes sont classées et décrites selon plusieurs entrées : villages, scènes, travaux, etc.
La deuxième étape consiste à numériser ces cartes afin de pouvoir, dans une troisième étape les rendre accessibles.
Il a été décidé de faire appel pour la numérisation à la même personne qui a numérisé le Fonds Lavaux Monique Jacot. Cette personne avait été choisie après trois appels d’offres. Son travail a été excellent ainsi que le rapport qualité/prix.
Les étapes suivantes seront la recherche d’une solution informatique permettant de les consulter et de les mettre à disposition des membres et du public.
Daniel Guillaume-Gentil montre quelques exemples de classification, tri et possibilité de recherches.

Le comité demande donc à l’Assemblée, afin de réaliser la phase de numérisation et d’entamer les phases suivantes, d’allouer au comité un crédit de Fr. 10'000.-

Après quelques questions, le crédit est alloué à l’unanimité.
**10. Elections statutaires**Selon l’article 9 des statuts de ProLavaux, les membres du comité sont élus pour 4 ans ; ils sont rééligibles.

Six membres du comité sont aujourd’hui en fonction :
- Jean-Gabriel Linder (2017 à 2021), président et chargé de communication;
- Catherine Panchaud (2015 à 2019), secrétaire et chargée d'appuyer le président et d'organiser les activités;
- Pierrette Jarne (2017 à 2021), chargée des finances et de la comptabilité;
- Armand Deuvaert (2015 à 2019), chargé des relations publics, de l’Internet et de la balade historique;
- Daniel Guillaume-Gentil (2020-2024), chargé des collections iconographiques ;
- Josiane Guillaume-Gentil (2020-2024), chargée des collections iconographiques ;
- Jean-Louis Paley (2020-2024), chargé de la rédaction du Bulletin ;

Pierre Fonjallaz, vigneron à Treytorrens, En Calamin, commune de Bourg-en-Lavaux, est l’intendant de ProLavaux.

Il n’y a pas de proposition de nouveaux membres.

## *Election de(s) membre(s) du comité par l’assemblée*

Quatre membres sont à élire pour un nouveau mandat:
Jean-Gabriel Linder (2022-2026)
Pierrette Jarne (2022-2026)

Catherine Panchaud (2020 à 2024)

Armand Deuvaert (2020 à 2024)

Ces quatre membres sont réélus à l’unanimité.

## *Election d’une vérificatrice des comptes*

Heidi Chautems et Roselyne Leyvraz ont demandé à être déchargées. Gundi Cuénoud devient première vérificatrice. Madeline Demaurex propose sa candidature qui est acceptée avec reconnaissance. Une élection supplémentaire devra avoir lieu à la prochaine Assemblée générale.

**11. Activités 2019**Pour le moment il n’y a pas d’activité planifiée pour 2022. Des suggestions sont proposées par les membres présents. Elles sont notées par Catherine Panchaud et seront discutées en comité.

**13. Propositions individuelles et divers**Il n’y a pas de propositions individuelles.

Le président clôt l’assemblée et invite les personnes présentes à une verrée offerte par la Commune de Bourg-en-Lavaux.

Jean-Gabriel Linder Catherine Panchaud

Président Secrétaire